



DÉCLARATION

CSE DOGSE JANVIER 2024

PRÉALABLE FOCOM DOGSE



Mesdames et Messieurs les représentants de l'entreprise
Mesdames et Messieurs les élus et RS

Soutien au mouvement des travailleurs de l'agriculture

La Confédération Force Ouvrière apporte tout son soutien à la mobilisation des agriculteurs contre les politiques agricoles nationales et européennes qui créent les conditions d'une concurrence déloyale.

FO rappelle que les salariés agricoles, et plus généralement l'ensemble des travailleurs, subissent de plein fouet à la fois l'inflation et la crise traversée par le monde agricole qui pèse sur la politique sociale du secteur. Les travailleurs agricoles ne vivent plus de leur travail, alors qu'ils nourrissent la population.

FO interviendra dans l'ensemble des instances et auprès des pouvoirs publics pour que le gouvernement trouve enfin une solution pérenne et équitable à cette crise. A l'image de l'exigence de souveraineté industrielle, la souveraineté alimentaire doit devenir un enjeu prioritaire pour la relance de la production en France.

FO revendique l'amélioration de la rémunération et des conditions de travail des salariés et des agriculteurs.

FO adresse ses condoléances à la famille et aux proches de l'éleveuse et de sa fille décédée sur un barrage routier en Ariège. FO agit et agira sans relâche pour la défense du droit constitutionnel de manifester. Mourir pour réclamer le droit à vivre dignement est intolérable.

Le rapport d'expertise présenté au Comité Groupe France en janvier 2024 épingle le Plan de Départs Volontaires de SCE

Le rythme de la dégradation anticipée à SCE présenté par Orange est trop pessimiste selon le cabinet Peritus, n'oublions pas non plus que plus de la moitié des effectifs de SCE ont 45 ans et plus.

Au 1er semestre 2023, les activités fixes sont toujours en recul mais sur un rythme moins soutenu que celui inscrit au budget. Les activités Intégration Services et Mobiles ont une croissance plus rapide qu'escomptée avec une marge brute en amélioration et au-dessus des attentes ;

Le plan de réorganisation ne prévoit aucun plan de développement ;

Le plan stratégique Lead The future prévoit une croissance de sa rentabilité au plus tard en 2025 seulement ;

Les mesures prévues par Orange vont permettre de dégager 455 M€ d'ici à 2025 ce qui permettra de projeter un EBITDAal « potentiel » autour de 960 M€, soit 160 M€ de plus que le niveau de 2022. Pourtant, l'entreprise réduit cet objectif pour tenir compte des contingences liées à la mise en œuvre de ce plan. L'expertise en déduit au vu de cette projection qu'Orange ne doit pas croire elle-même en l'efficacité de sa réorganisation.

Pour **FOCom**, c'est la confirmation que l'entreprise utilise le premier prétexte à sa portée pour décider d'un plan de départs sans base réelle !

La logique de purge sociale est en marche nos depuis 4 ans maintenant. Le 27 mars 2023, FOCom dénonçait ce PDV et ses conséquences dans une lettre adressée la Directrice Générale, Madame Christel Heydemann. Orange a dû retirer son premier projet de Plan de Départs Volontaires sur SCE, par crainte de non-homologation par la DREETS.

La direction a programmé une nouvelle information/consultation en CSEC le 6 février prochain.

FOCom demande à Orange d'instituer un véritable plan de Responsabilité Sociétale d'Entreprise en choisissant de ne pas se séparer de ses salariés et en établissant un plan de reconversion pérenne au sein de la maison mère.

La libellule ne verra pas l'automne ... Je répète

Ce n'est ni un message de Radio Londres, ni une contrepèterie mais bien le dossier de la destruction de la relation client chez Orange qui s'accélère !

Destruction de l'AE et de l'AGPRO PME, quasiment fin de la relation client résidentiel par téléphone et voici que le jeu de massacre continue avec les AD !

FOCom s'opposera toujours aux filialisations qui précarisent l'emploi, les conditions de travail, nuisent à nos primes d'intéressement et participation et donc à nos revenus et dégradent qui plus est le service rendu à nos clients !